de Faÿ-lès-Nemours

Numéro Spécial

FLASH INFOS DU 19/02/2015

Travaux rue des Roches: Dans la dernière semaine de février (du 23 au 28) les travaux d'aménagement d'un terrain à bâtir situé 9 rue des Roches (Route départementale) vont nécessiter le stationnement et les manœuvres de véhicules de chantier. Une signalisation sera mise en place. Nous vous invitons à la plus grande prudence sur ce tronçon de voie où la visibilité sera réduite. Rappel : la vitesse est limitée à 30 km/h sur toute la rue des Roches dans les deux sens.

Deux dépôts de plainte en Gendarmerie : Un forage d'eau a été effectué sur terrain privé, sans autorisation. Des dégradations de chemins ruraux communaux (dont un inscrit au plan départemental d'itinéraire et de randonnée) et des ornières sur un terrain communal ont été constatés. Ces infractions ont fait l'objet de plaintes en gendarmerie. Nous rappelons que pour toute construction ou travaux nécessitant l'usage de chemins communaux, il est préférable de venir demander l'autorisation en mairie.

Incivilités, dépôts sauvages, actes de malveillance: Nous sommes, hélas, confrontés à des actes d'incivilités, voire de malveillance qui nous obligent à une surveillance et une intervention dont nous pourrions nous passer. Ce sont des canettes et bouteilles laissées au bord des routes, des dépôts sauvages notamment près de la borne à verres, des sacs poubelles jetés par-dessus le mur du château etc... Nous savons que ce ne sont pas forcément les habitants de la commune qui se livrent à ces actes mais nous attirons néanmoins votre attention et vous demandons de nous signaler au plus vite ce dont vous pourriez être témoin.

Nettoyage de printemps : Comme chaque année, l'Association de Chasse, la mairie et le syndicat d'enlèvement des ordures ménagères du val de Loing (SMETOM) organisent une opération de nettoyage des chemins et sites communaux. Cette année elle se déroulera le samedi 21 mars 2015. Le rendez-vous est fixé sur le parking de la mairie à 9h. A l'issue de l'opération de nettoyage, une collation sera offerte par la mairie. Afin de prévoir le matériel et le ravitaillement nécessaires, nous vous prions de bien vouloir nous retourner le coupon d'inscription ci-dessous.

Le Maire,

Christian PEUTOT

Bien Cordialunt, NOM: PRENOM: Nombre de personnes accompagnatrices :

Je participerai au ramassage de déchets, le samedi 21 mars à partir de 9h

Signature: